

RÉCOMPENSER LES CONTRACT MANAGERS !

Après une première tentative en 2017 et une confirmation en 2018, ils reviennent... les Trophées du Contract Management, organisés par l'Ecole Européenne de Contract Management (e²cm) et le cabinet e²cm Consulting, en partenariat avec les Arts et Métiers. Le rendez-vous annuel est désormais acté. Il prend tout son sens au cœur de la communauté grandissante des Contract Managers de France, d'autant que nous avons constaté de 2018 à début 2019 une explosion du nombre de personnes formées au métier, via le Certificat Professionnel de Contract Management (CPCM®) notamment, et une augmentation de plus de 30% de postes ouverts sur le marché pour des profils junior à très senior (responsables de département y compris).

Celles et ceux qui œuvrent pour la reconnaissance du pilotage des cycles contractuels complexes, dans la lumière comme dans l'ombre, à temps plein comme à temps partiel, avec passion ou un peu contraints quand même, méritent une reconnaissance idoine.

Le 25 juin prochain est leur journée, sous réserve qu'ils aient candidaté, bien évidemment !

PRÉSENTATION DES CATÉGORIES :

1. Contract Manager de l'année

Ce premier Trophée vise à récompenser un individu en particulier, indépendamment de son organisation, à la fois pour l'excellence de sa pratique du métier et également pour sa contribution à la communauté des Contract Managers.

Définition personnelle du métier, parcours, accomplissements, publications, initiatives sont autant de critères étudiés par le jury afin de différencier les candidats.

Yves-Joël DIEGUES a reçu le Graal en 2017 et Rolland TERRIN en 2018.

2. Trophée de l'innovation en Contract Management

Nous considérons essentiel qu'un métier encore récent sache saisir, sur le chemin de sa structuration, les opportunités que peuvent offrir la multipolarité, les bonds technologiques et les méthodes modernes de gouvernance notamment.



Grégory Leveau



Les acteurs du Contract Management que nous sommes se doivent de viser l'innovation en vue de perfectionner les pratiques, faciliter les relations commerciales, gagner du temps sur les tâches à faible valeur ajoutée, améliorer notre positionnement au sein des organisations, accompagner la complexité sans la subir.

Ce trophée récompensera ainsi la ou les initiative(s) les plus susceptibles de favoriser cette innovation que ce soit à travers des processus créatifs, des outils robustes, des méthodologies d'interactions sur les cycles complexes, etc.

Lauréats : Thalès en 2017 et Alstom Transport en 2018.

3. Trophée de l'approche collaborative en Contract Management

Nous attachons une attention particulière à la sphère collaborative dans laquelle doit s'épanouir notre métier.

Loin d'être assimilable à la gestion des réclamations, et son potentiel litigieux, le pilotage des cycles contractuels complexes intègre, au contraire, le claim management comme un processus parmi d'autres, un ultime recours lorsque la négociation s'embourbe.

Pour contrer la généralisation de ces tentatives de la dernière chance, la

logique partenariale et le développement de la qualité relationnelle doivent s'imposer au cœur de notre pratique. La collaboration n'est pas un vain mot, mais l'exigence d'une approche structurée visant à la fois la sécurisation et l'optimisation des contrats.

Ce trophée vise alors à mettre en lumière les actions ponctuelles significatives et les processus et méthodes que les organisations impétrantes ont déployés pour satisfaire à cette posture incontournable dans le succès de l'exercice du Contract Management.

Lauréats : ENGIE en 2017 et ENGIE IT en 2018.

4. Département Contract Management de l'année

Cette catégorie est scindée en deux récompenses : Grande Entreprise d'un côté, PME/ETI de l'autre.

Les moyens n'étant pas les mêmes selon la typologie d'organisation, il était pertinent de permettre aux groupes de Contract Managers qui se sont ordonnancés en département/direction au sein de leur structure d'être en mesure de présenter leur dossier, quelle que soit la taille de leur entreprise.

Le jury attendra des prétendants qu'ils présentent le cheminement vers la maturité de leur pratique collective à travers la mise en place des méthodologies incontournables de notre métier, via leurs interconnexions avec les fonctions voisines et par la démonstration de la valeur ajoutée apportée aux cycles de vie contractuels objets de l'activité de leur société (KPI qualitatifs et quantitatifs par exemple).

Lauréats : Safran Electrical & Power (Grand Groupe) + Akuo Energy (PME) en 2017 et Naval Group en 2018.

LE JURY DES TROPHÉES DU CONTRACT MANAGEMENT :

Renouvelé à 50% pour cette troisième édition, le jury 2019 se dévoile.

Leur mission, qu'ils ont acceptée : décortiquer et analyser vos dossiers, mettre en exergue vos points forts, débattre jusqu'à la décision finale et... demeurer absolument incorruptible !

- Iamena Crolla, Contracting et Procurement Director chez Akuo Energy (Lauréat du Trophée Département Contract Management de l'année – cat. PME et ETI / Première édition)
- Sandrine Coutat, Senior Contract Manager chez Société Générale
- Laurent Gaultier, Vice-Président Legal Operations and Transformation chez Alstom (Lauréat du Trophée de l'innovation en Contract Management / Deuxième édition)
- Régis Mahieu, Associé Fondateur chez Aperwin
- Patrick Pecquet, Head of Contract and Project Risks Management chez Bouygues Energies & Services

Tous attendent vos travaux avec impatience.

Pour rappel, la clôture des candidatures aura lieu le 30 avril 2019.

La cérémonie se déroulera sur Paris le **25 juin aux Salons France Amériques**, hôtel Le Marois, sur invitation exclusivement.

Pour toute demande d'inscription : contact@e2cm.net

Au menu, entre la remise des récompenses :

- Table ronde 1 : **L'état des lieux du Contract Management** (Evolution des pratiques - Marché du recrutement, évolution des profils et du positionnement du métier - Contract Management externalisé : le besoin du recours à l'avocat pour les conseils juridiques ?)

• Table ronde 2 : **La médiation : processus incontournable de la résolution de conflit sur les cycles contractuels complexes ?**

• Conférence formation : **La réforme du droit des contrats 3 ans après : mise en pratique et apparition d'une jurisprudence**

A vos dossiers !

*Grégory Leveau
Président de l'Ecole Européenne de
Contract Management (e²cm) et du
cabinet e²cm Consulting
Médiateur Professionnel
Auteur de « Pratique du Contract
Management » éditions Gualino*